

# NOS SOLUTIONS DE COURTAGE

## *Faire le point sur ses réelles obligations*

Combien d'établissements sont trop souvent suréquipés (extincteurs, désenfumage, gamme de l'équipement d'alarme...) alors qu'ils accusent de sérieuses lacunes dans l'application de règles simples obligatoires ?

Le constat par les préventionnistes de sur dotations en équipements ou de contrôles périodiques non réglementaires (voire redondants) est général.

Devant les labels, marques, certifications et autres tentations commerciales, il est effectivement parfois difficile pour un novice de pouvoir identifier ses réelles obligations.



Vous avez un doute, un besoin... FORMALYS se charge de tout.

## *Nos solutions de courtage pour...*

### *Les équipements*

Vous souhaitez acquérir des équipements de sécurité (éclairage de sécurité, alarme, système de sécurité incendie, désenfumage...), des appareils d'extinction (extincteurs, RIA, extinction automatique...), du matériel médico secouriste, des équipements de protection individuelle...

### *Les prestations de contrôles périodiques*

Vous souhaitez faire le point sur vos obligations (code du travail, code de la construction et de l'habitation, code de l'environnement, arrêtés ministériels...) et revoir vos contrats de prestations..

### *Vos contrats d'assurance*

**« Une entreprise bien assurée, est une entreprise qui a déjà subi un accident ! »**

Vous souhaitez bénéficier d'une analyse de vos contrats d'assurances par un spécialiste (*RCE, RCPRO, responsabilité environnementale, activités, assurance construction, cyber risque, évènements climatiques...*).

**Bénéficiez de nos tarifs négociés.**

07 77 37 29 05  
contact.formalys@gmail.com